



**HAL**  
open science

## Colloque sur la formation des économistes ruraux

Jean-Marc Boussard, Pierre Pinon, Sylvie Serra

► **To cite this version:**

Jean-Marc Boussard, Pierre Pinon, Sylvie Serra. Colloque sur la formation des économistes ruraux: INA Paris-Grignon - 25-26 octobre 1984. *Économie rurale*, 1985, 165, pp.37. 10.3406/ecoru.1985.3125 . hal-02719397

**HAL Id: hal-02719397**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02719397>**

Submitted on 1 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Colloque sur la formation des Economistes ruraux. Grignon 25 et 26 octobre 1984

In: Économie rurale. N°165, 1985. p. 37.

---

Citer ce document / Cite this document :

Boussard J.M., Pinon Pierre, Serra Sylvie. Colloque sur la formation des Economistes ruraux. Grignon 25 et 26 octobre 1984.  
In: Économie rurale. N°165, 1985. p. 37.

doi : 10.3406/ecoru.1985.3125

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru\\_0013-0559\\_1985\\_num\\_165\\_1\\_3125](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1985_num_165_1_3125)

---

## COLLOQUE SUR LA FORMATION DES ÉCONOMISTES RURAUX INA Paris-Grignon - 25-26 octobre 1984

A la session de printemps 1983 à la Grande-Motte (L'état de l'économie rurale en France), la demi-journée consacrée à la formation des économistes ruraux avait laissé les participants sur leur faim. Le souhait avait alors été exprimé que ce thème soit repris de façon plus approfondie au cours d'un colloque restreint. La SFER a réalisé ce projet l'automne dernier grâce à l'appui de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture.

Plutôt que d'examiner les différentes filières de formation des économistes qui s'occupent de problèmes agricoles ou agroalimentaires, le colloque a été axé sur la recherche des spécificités de la discipline et des besoins de formation correspondants. Cette approche a permis un constat et des comparaisons.

**UN CONSTAT:** s'il n'existe pas, effectivement, de spécificité réelle du secteur agricole par rapport aux autres, en revanche l'application concrète de la théorie économique exige toujours un minimum de connaissances techniques. De ce point de vue, le fait qu'il n'existe pas en France de profession reconnue d'économiste agricole, en dépit des besoins qui apparaissent au niveau du marché de l'emploi, tant public que privé, aboutit à une situation où les économistes généraux manquent de la culture technique qui leur serait nécessaire, tandis que les ingénieurs issus des écoles d'Agronomie ne disposent pas de bases économiques adéquates.

Le dialogue est toujours difficile entre les cadres issus de l'une ou de l'autre des deux filières qui viennent d'être évoquées, même si, à la longue, les uns finissent par apprendre sur le tas le langage des autres, et même si, également, l'acuité du problème varie avec la nature des travaux technico-économiques en cause. Ainsi, beaucoup d'organisations professionnelles recrutent des économistes généraux pour préparer leurs dossiers, cependant que de nombreux ingénieurs, après avoir acquis un vernis économique dans une formation complémentaire, finissent par devenir de bons technico-commerciaux, ou de bons administrateurs.

**UNE COMPARAISON:** la situation française qui vient d'être décrite, contraste avec celle qui prévaut dans les pays anglo-saxons. Même s'il est hors de question de perdre notre identité nationale en nous inspirant de ce qui existe ailleurs, il demeure que ces pays sont en concurrence avec nous sur de nombreux points, et qu'il est impossible d'ignorer ce qui constitue une partie de leurs atouts. De ce point de vue, l'analyse du système en vigueur au Royaume-Uni et aux Etats-Unis montre qu'une meilleure insertion des économistes dans les problèmes sectoriels concrets est possible. Ces pays y parviennent par des liaisons plus étroites entre enseignement spécialisé, recherche, administration et milieu professionnel.

Un décalage analogue existe au niveau du contenu des enseignements. D'une façon générale, une place plus importante est réservée à la théorie de la production, à la micro-économie, aux méthodes quantitatives et notamment l'économétrie. En pratique, il est possible et fréquent que des économistes généraux viennent se spécialiser dans l'agroalimentaire et compléter leur formation en ce sens, ce qui, à de rares exceptions près, est impossible en France.

Ce colloque a posé explicitement le problème de l'accès aux écoles d'agronomie ou à l'ENGREF d'étudiants diplômés de sciences économiques. D'autres propositions concernent le contenu des enseignements de classes préparatoires à l'Agro en économie (théorie économique, histoire et géographie économiques), qui pourraient servir de critère de sélection au même titre que les mathématiques ou les sciences physiques.

Il soulève indirectement la question de la place de l'université dans les formations spécialisées en économie

agricole, de ses relations institutionnelles avec la recherche, et du type de liens qui pourraient s'établir avec les organismes qui seraient demandeurs de telles formations (entreprises, organisations professionnelles, administration...).

Les structures permettant l'accès à l'information économique et son traitement pour les diverses applications nécessaires sont également en cause. Les économistes sont sollicités pour s'intéresser davantage aux problèmes de l'entreprise agricole, à ses choix de développement, aux mécanismes des marchés, à l'économie monétaire appliquée à l'agriculture, aux biotechnologies... Or, les modes de fonctionnement des exploitations agricoles, leurs comportements d'ajustement dans un environnement changeant sont mal connus et difficilement analysables avec l'organisation actuelle.

Il y a tout d'abord l'absence, au niveau du ministère français de l'agriculture, d'un service d'études économiques, alors qu'on peut constater le rôle pilote qui lui revient dans de nombreux pays.

Il faut signaler ensuite la place de la vulgarisation qui incombe pour partie aux économistes universitaires dans les pays anglo-saxons. Cette fonction fournit un terrain concret d'observation et d'analyse. Elle oblige à se consacrer en priorité aux interrogations des professionnels concernés.

On peut mentionner, en outre, la tenue du FMS/RICA par les universités et collèges agricoles au Royaume-Uni. Elle contribue à mieux insérer l'enseignement et la recherche dans son milieu réel. Enfin, il convient de noter l'importance du financement de la recherche, surtout aux États-Unis, sur des thèmes intéressant l'administration.

Pour toutes ces raisons, il est permis de penser que l'économie agricole peut encore se développer en France, et qu'elle gagnerait à s'organiser plus encore en discipline autonome, même si ses branches sont appelées à se multiplier.

La création, suggérée par plusieurs participants, d'un institut d'économie agricole en France pourrait aller dans ce sens. Elle répondrait au souhait de mieux analyser les mécanismes économiques en œuvre dans le secteur agroalimentaire, notamment au niveau des exploitations agricoles, qui s'exprime tant parmi les professionnels que chez les chercheurs ou au sein de l'administration. On rejoindrait par là un système qui prévaut dans la plupart des pays de l'OCDE.

Un tel institut serait à même de valoriser davantage le fort potentiel de connaissances que représente le système français de statistiques agricoles, voire de rechercher les convergences de l'agriculture avec le reste de l'économie.

Peut-être contribuerait-il aussi à mieux cerner les profils de formation dont l'analyse des situations concrètes révélerait l'utilité, et servir de signal au système éducatif. Quoi qu'il en soit, il appartient à celui-ci de montrer sa capacité d'adaptation aux évolutions qui, à l'issue de ce colloque, apparaissent à plus d'un titre indispensables.

J.M. BOUSSARD

P. PINON

S. SERRA